

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

La Chambre des Communes m'a élu comme son orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de tomber en erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes dont je suis le serviteur et qui, par mon ministère, réclament, pour être en état de mieux remplir leurs devoirs envers leur Souveraine et leur pays, tous leurs droits et privilèges incontestables, spécialement ceux de la liberté de la parole dans leurs débats, libre accès à la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et de la part de Votre Excellence, l'interprétation la plus favorable de leurs délibérations.

L'honorable Président de cette Chambre a alors dit :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous déclarer qu'Elle a une confiance entière dans le respect et l'attachement des Communes pour la Personne de Sa Majesté et son gouvernement ; et ne doutant point que leurs délibérations ne soient conduites avec sagesse, modération et prudence, elle accorde et en toute occasion elle reconnaîtra et permettra l'exercice de leurs privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer que les Communes auront un facile accès auprès de Son Excellence en toute occasion convenable, et qu'Elle interprétera toujours de la manière la plus favorable leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes.

Il a plus à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

J'ai convoqué les Chambres à l'époque la plus rapprochée possible après l'expiration des délais rendus nécessaires par la dissolution du parlement.

Durant la présente session, votre attention sera attirée sur des mesures se rattachant à la représentation du peuple dans le parlement, au mode de voter par le scrutin secret qui existe maintenant dans la Grande-Bretagne et dans la plupart des autres pays qui jouissent du gouvernement constitutionnel, ainsi qu'à l'établissement d'une cour générale d'appel.

Des mesures pour amender des lois relatives aux élections contestées, à la milice et à la faillite, vous seront aussi soumises.

La législation de 1872 au sujet du chemin de fer canadien du Pacifique n'ayant pu assurer l'exécution de cette grande entreprise, vous serez appelés à considérer quel projet fournirait, le mieux et le plus tôt possible, des moyens de communication à travers le continent avec la Colombie-Britannique. Un rapport de l'ingénieur en chef, qui sera mis devant vous, fera voir les progrès faits durant la dernière année dans les explorations qui ont été faites pour déterminer la ligne projetée. La destruction, par le feu des bureaux du chemin de fer a entraîné une perte considérable de cartes, de plans et de papiers dont la possession aurait rendu ce rapport plus complet.

Les améliorations des havres et canaux sont poussées activement, dans le but d'assurer les facilités nécessaires au trafic du pays, qui augmente rapidement.

Le rapport de l'ingénieur en chef du département des travaux publics sur le canal projeté entre le golfe Saint-Laurent et la Baie de Fundy, sera soumis à votre considération.

D'après les travaux déjà faits sur le chemin de fer Intercolonial, il faudra une autre année pour le terminer. Un rapport faisant connaître son état actuel sera mis devant le parlement, et une mesure sera présentée pour conférer au département des travaux publics les pouvoirs qui sont maintenant exercés par le bureau des commissaires du chemin de fer.

La question de la compensation qui est due à la Puissance pour les privilèges de pêche concédés aux Etats-Unis par le traité de Washington, a amené un renouvellement de négociations de nature à étendre les avantages réciproques de nos rapports commerciaux avec ce pays. A la demande de mon gouvernement, les autorités impériales ont donné instruction au ministre anglais de discuter cette question avec l'administration de Washington, et dans ce but j'ai adjoint un commissaire canadien.